

France Logistique se réjouit de la relance, sous sa présidence, des travaux visant à une trajectoire crédible de décarbonation des transports routiers de marchandises

08 JUIN 2022



La décarbonation des transports routiers de marchandises est l'un des piliers de la stratégie proposée par France Logistique pour une logistique verte et compétitive. Sous l'impulsion de la filière, le précédent Gouvernement a mis en place une « taskforce » consacrée à la transition énergétique des véhicules de transport routier de marchandises et de voyageurs.

Comme France Logistique l'avait souhaité, ces travaux sont prolongés, et leurs perspectives amplifiées dans le cadre de la Stratégie Française Energie-Climat (SFEC). Anne-Marie Idrac remercie le Gouvernement d'avoir chargé France Logistique de présider la partie de ces travaux relative au transport routier de marchandises.

La « taskforce transition du transport routier » a déjà permis une convergence des analyses

La taskforce a réuni, depuis 2021, l'ensemble des acteurs concernés par la transition énergétique du transport routier de marchandises et de voyageurs : les constructeurs, énergéticiens, transporteurs avec les ministères.

Les principaux constats sont à ce stade :

- Une maturité très variable des solutions technologiques et industrielles selon les usages (poids, autonomie, distances) ;
- Des délais importants pour un déploiement à l'échelle industrielle de solutions décarbonées notamment pour les véhicules lourds ;
- La nécessité de soutiens publics puissants pour améliorer la disponibilité des véhicules et celle des énergies autres que le diesel et pour accompagner les transporteurs dans ces transitions coûteuses.

Une feuille de route attendue pour donner de la visibilité au secteur, dans le cadre de la stratégie française énergie/climat

En application de l'article 301 de la loi climat et résilience, le transport routier doit, comme les autres secteurs de l'économie, élaborer avec les administrations sa feuille de route de décarbonation ; ces travaux alimenteront pour 2023 la future stratégie française énergie/climat.

[Lire la suite du communiqué de presse](#)